

Interview Anne-Charlotte VAISSIERE :

Bonjour Anne-Charlotte vous êtes actuellement chargée de recherche au CNRS dans l'équipe Trajectoires ÉcologiqueS et Sociétés (TESS) du laboratoire d'Écologie, Systématique et Évolution (ESE) dans lequel vous poursuivez vos travaux de recherches, mais en premier lieu parlez-nous de vous :

_ Quelle expérience considérez-vous comme la plus impactante dans votre carrière aujourd'hui et plus généralement, qu'est-ce qui vous passionne dans votre travail ?

J'ai eu l'occasion d'approfondir ma connaissance et compréhension de la compensation écologique dans ses multiples aspects et dans des contextes différents. Il s'agissait également ces dernières années de la période pendant laquelle le projet de loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages se construisait lentement en France. Je pense que mes travaux, avec ceux d'autres chercheurs, ont pu être entendus et parfois utilisés pour faire évoluer la loi, ses décrets d'application et arrêtés. Plus généralement, une communication constructive s'instaure entre les chercheurs et les services de l'état aux différentes échelles. En ce qui me concerne, je pense en particulier au retour d'expérience sur la compensation par l'offre aux États-Unis issu de mes travaux de thèse. Il apporte un recul et des éléments pour préciser les règles de mise en œuvre des Sites Naturels de Compensation français. La compensation écologique, au sein de la séquence ERC, est un objet de recherche passionnant car il permet de faire évoluer et parfois remettre en cause les théories économiques que j'utilise. J'apprécie mon métier car les cas concrets que j'analyse me permettent de contribuer à la recherche tout en proposant des éléments d'aide à la décision en dehors de la sphère académique pour améliorer les politiques publiques et autres outils dédiés à la protection de l'environnement, un sujet qui me tient à cœur.

_ Vous êtes actuellement impliquée dans de nombreux travaux en lien avec ERC, pouvez-vous nous préciser lesquels.

Je m'intéresse à différentes échelles et contextes de mise en œuvre de la séquence ERC. Pendant ma thèse à l'UMR Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux (AMURE) j'ai eu l'occasion de discuter les enjeux organisationnels et institutionnels du recours au principe de compensation écologique dans les politiques publiques en faveur de la biodiversité dans le cas des écosystèmes aquatiques marins et continentaux. Mes cas d'études ont été l'éolien en mer en Europe du Nord et les banques de compensation pour zones humides en Floride aux États-Unis. Ensuite, pendant deux ans, j'ai bénéficié d'une bourse post-doctorale du LabEx CeMEB avec un accueil au Laboratoire Montpelliérain d'Économie Théorique et Appliquée (LAMETA) et d'un co-financement du bureau d'études en écologie Biotope dont le siège se situe à Mèze (34). Mes principaux terrains d'étude se sont concentrés sur des régions françaises avec une étude de la perception des agriculteurs picards sur la mise en œuvre de mesures compensatoires sur les terres qu'ils cultivent et une modélisation cartographique de différents scénarios de compensation écologique à l'échelle du bassin Grenoblois. J'ai aussi pu suivre le dynamisme de l'ex-région Languedoc-Roussillon dans l'harmonisation de la mise en œuvre de la séquence ERC puis les débuts de la CRECO pour partager

cet objectif à l'échelle de la nouvelle région Occitanie. Je me suis également penchée sur le rapprochement des notions de compensation écologique et de services écosystémiques dans le cadre des études d'impact environnemental. Je prends mes fonctions cette rentrée au CNRS et je vais ainsi pouvoir développer le programme interdisciplinaire que j'ai proposé et qui s'intitule « Adapter nos sociétés aux dynamiques et aux échelles de la nature ». La compensation écologique des atteintes portées à la biodiversité est un objet de recherche pertinent pour questionner l'adaptation de notre société aux particularités de la nature donc elle restera largement développée dans mes travaux. Il s'agira d'analyser l'émergence et l'évolution des organisations et institutions dédiées à la mise en œuvre de la compensation écologique en tant que sous-système opérant dans des systèmes socio-écologiques terrestres et marins dans différents pays. Je discuterai le besoin d'adaptabilité et de transformabilité des systèmes socio-écologiques pour prendre en compte le caractère dynamique de la nature, puis, le décalage entre les échelles d'action de conservation des mesures compensatoires et les échelles temporelles et territoriales humaines. Enfin, il s'agira de sortir du cadre des organisations institutionnalisées et de s'intéresser aux auto-organisations pour la compensation écologique dans le cadre des espaces naturels urbains et péri-urbains.

Quelles réponses la recherche peut-elle apporter aux problématiques des aménageurs ?

J'ai la conviction que la recherche sur les questions de protection de la biodiversité, du fait du caractère d'urgence de la situation actuelle, doit être rapidement utilisable par la société et les décideurs. Les chercheurs doivent prendre le temps de transférer la connaissance et le retour d'expérience de pays plus avancés auprès des acteurs qui pourront participer au ralentissement de l'érosion de la biodiversité. De nombreux acteurs sont concernés comme le législateur, les services instructeurs, les entreprises ou encore les citoyens. En ce qui concerne les aménageurs, s'il est possible de directement leur apporter des éléments, j'ai repéré lors de mes travaux le rôle fondamental des bureaux d'étude en écologie en tant qu'acteur pivot entre les aménageurs et les services instructeurs. Ainsi, je trouve utile que les chercheurs se rapprochent de ces acteurs clés qui comprennent aussi bien les enjeux des politiques publiques de conservation de la biodiversité que les problématiques des aménageurs. L'amélioration des solutions proposées par les bureaux d'étude en écologie permet alors d'apporter des solutions ayant déjà intégré les différents enjeux et apportent des solutions aux problématiques des aménageurs mais aussi des autres acteurs impliqués dans le processus d'évaluation et de mise en œuvre de l'aménagement.

Qu'est-ce qui vous a amené à l'écologie ?

En réalité, ma formation initiale est la biologie et l'agronomie. En fin de formation d'ingénieur agronome, je me suis tournée vers l'économie de l'environnement et des ressources naturelles, puis je me suis spécialisée en économie écologique et institutionnelle pendant ma thèse. Mes travaux s'inscrivent aujourd'hui dans une démarche interdisciplinaire et je vais travailler étroitement avec des écologues ces prochaines années. Par ailleurs, c'est mon intérêt pour la conservation de la nature qui me pousse à me rapprocher de cette discipline.

Profil Research Gate : https://www.researchgate.net/profile/Anne_Charlotte_Vaissiere, Profil Google Scholar : <https://scholar.google.fr/citations?user=iVBeKgwAAAAJ&hl=fr>